

AI INDEX: MDE 28/70/99
28 octobre 1999

**ALGERIE: MISE A POINT SUR LA SCANDALEUSE DÉSINFORMATION DU
JOURNAL LIBERTÉ A L'ENCONTRE D'AMNESTY INTERNATIONAL**

Amnesty International a été choquée de lire la Une et l'éditorial du quotidien algérien LIBERTÉ du mardi 26 octobre 1999.

En première page de ce journal, dans un article intitulé: "Scandale! Amnesty International marchand d'armes", le journaliste Nacer Belhadjoudja écrit que, selon l'hebdomadaire satirique français *Canard Enchaîné* du 20 octobre 1999, Amnesty International et l'ONG *Agir Ici*: "... sont directement impliquées dans le génocide au Rwanda. Elles ont joué un rôle dans la livraison d'armes avec la complicité d'organismes officiels". L'éditorial, signé par Outoudert Abrous, abonde dans le même sens.

Or, dans l'article: "Des états d'armes inquiétants", le *Canard Enchaîné* n'a nullement tenu des tels propos. Au contraire, le *Canard Enchaîné* écrit: "Des tonnes de fusils, de pistolets, de mitrailleuses, de munitions françaises ont atterri au Rwanda entre 1988 et 1994, dans des conditions plus proches du trafic d'armes que du commerce officiel. Avec l'aide de deux ONG, Amnesty International et Agir Ici, l'Observatoire des transferts d'armements a publié, fin septembre, un passionnant rapport que personne n'a, semble-t-il, pris le temps de lire. Or il devrait faire grincer quelques dents".

Il est impossible que la Une et l'éditorial du journal algérien francophone LIBERTÉ soient le résultat d'une lecture erronée de l'article du *Canard Enchaîné* - le contenu de ceci étant on ne peut plus clair. Cet exercice de manipulation et de désinformation délibérées vise à dénigrer la crédibilité du travail d'Amnesty International au moment où l'organisation a reçu l'accord des autorités algériennes pour reprendre ses visites en Algérie après trois ans et demi d'interdiction.

Amnesty International a demandé à LIBERTÉ de bien vouloir rectifier cette grave faute professionnelle et déontologique en publiant au même endroit que l'article et l'éditorial cités plus haut, ce communiqué ainsi que l'article du *Canard Enchaîné* dans son intégralité. Amnesty International se réserve le droit d'engager des poursuites judiciaires si nécessaire.

FIN.../

Pour plus d'informations, veuillez appeler le service de presse d'Amnesty International à Londres au + 44 171 413 5566. Vous pouvez aussi visiter notre site: <http://www.amnesty.org>